L'UMONS

Lettre d'information de l'Université de Mons - Numéro **15** - Mars 2014



L'édito

Après plusieurs années de gestation, le décret réorganisant le paysage de l'enseignement supérieur du Ministre Marcourt a été voté au Parlement le 6 novembre 2013. Il entend restructurer l'enseignement supérieur dans sa globalité, en impliquant tous les acteurs : universités, hautes écoles et institutions de l'enseignement artistique et de promotion sociale, tous réseaux confondus.

Le décret prévoit la mise en place de deux niveaux de structures collaboratives, chacun d'entre eux étant adapté aux missions qui lui seront confiées.

Le premier dispositif est constitué d'une Académie unique, à savoir l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES). Il s'agit d'une structure confédérale au sein de laquelle les institutions peuvent se concerter, coopérer entre elles ou émettre des propositions ou avis dans la plupart des matières touchant l'enseignement supérieur, telles que, par exemple, l'offre d'enseignement ou les relations internationales. La création de cette académie unique a pour corollaire l'abandon de l'actuel système des académies universitaires. Elle se démarque de la logique des traditionnels piliers et des regroupements par réseaux.

Le second dispositif prévoit la mise en place de 5 pôles académiques définis sur une base géographique, à savoir le Pôle de Liège-Luxembourg, le Pôle Louvain, le Pôle de Bruxelles, le Pôle de Namur ainsi que le Pôle hainuyer. L'action de ces pôles concernera plutôt des missions de proximité en relation avec les étudiants du territoire considéré. Toutes les institutions du territoire qui y délivrent des diplômes du supérieur se retrouvent au sein de ces pôles.

Concrètement, dans le Hainaut, le Pôle hainuyer décrétal concernera trois universités (l'UMONS, l'UCL et l'ULB), 3 hautes écoles (la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet, la HE Louvain en Hainaut et la HE de la Communauté française en Hainaut), trois écoles supérieures des Arts (Arts au Carré à Mons, l'Ecole supérieure des Arts, Instituts Saint-Luc à Tournai, l'Académie des Beaux Arts de la Ville de Tournai) ainsi qu'une quarantaine d'écoles de promotion sociale. L'UMONS assurera la coprésidence de cette nouvelle entité en compagnie du directeur d'une des hautes écoles qui en sont membres.

Au sein de l'UMONS, ce n'est pas nouveau, durant toute la phase de gestation de ce décret, nous avons toujours soutenu la logique de l'évolution structurelle proposée par le Ministre.

L'avenir dira toutefois quel sera le véritable intérêt de ces nouvelles structures, ce qui, au final, dépendra de ce que les institutions partenaires en feront.

Ainsi, en ce qui concerne l'ARES, le scénario du pire, c'est celui d'une nouvelle structure lourde, consommatrice en temps et peu efficace suite à la méfiance d'acteurs y voyant surtout le risque d'atteintes à leur autonomie.

Le meilleur scénario, c'est celui d'une structure ouverte, attentive aux besoins des régions, des étudiants et des institutions, au sein de laquelle les clivages institutionnels, philosophiques et par type d'enseignement ne constitueront pas l'élément décisionnel déterminant.

En ce qui concerne les pôles, le scénario du pire, c'est celui de structures de rencontre considérées par certains comme une contrainte inutile. Il ne faut, à cet égard, pas oublier que durant la phase de négociation du décret, certains acteurs ont plaidé et partiellement obtenu que les prérogatives décrétales des pôles soient minimisées.

La situation en Hainaut est plus complexe qu'ailleurs. Il y a d'une part, ce Pôle hainuyer « décrétal ». Mais nous présentons également la particularité de déjà disposer d'une ASBL Pôle hainuyer, que je qualifierais « d'historique », qui a été créée en 2009 et dont l'évolution devra être envisagée dans le nouveau contexte du décret. Cette ASBL réunit depuis plusieurs années l'UMONS ainsi que les Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts des réseaux provinciaux et de la Communauté française ; la limitation à ces réseaux n'étant pas la volonté du Pôle qui a, à plusieurs reprises, annoncé sa volonté de pluralisme. Bon nombre de projets y sont actuellement menés dans divers domaines touchant les étudiants, la recherche ou l'organisation des études. Des relations franches et constructives y ont été développées.

Le scénario du mieux pour le nouveau pôle hainuyer décrétal, c'est qu'avec les nouveaux acteurs, il y règne le même état d'esprit positif et innovant pour le bien de notre province.

Un troisième point de ce décret modifiera le quotidien de toute la communauté universitaire. Il concerne le passage progressif d'une logique d'année académique vers une logique d'accumulation de crédits au sein respectivement du premier et du deuxième cycle. L'étudiant pourra y accumuler les crédits à son rythme. C'est une transformation ambitieuse et probablement inéluctable dans la mesure où elle s'intègre dans la logique du processus de Bologne.

Elle peut cependant présenter certains risques qu'il s'agira de maîtriser. D'une part, il y a le danger d'allongement de la durée effective des études, ce qui est un phénomène avéré dans les pays européens ayant adopté ce système. D'autre part, il sera nécessaire d'assurer la cohérence du programme personnalisé choisi par les étudiants, ce qui nécessitera de repenser en profondeur la structure des études.

Afin de se donner un maximum de chances de bien négocier cette révolution qui, il faut bien le dire, s'assimile à une révolution copernicienne en termes d'organisation pour la prochaine rentrée, facultés et écoles ainsi que personnels académique, scientifique et administratif de l'université se sont attelés à cette tâche avec dévouement. Je souhaite ici les en remercier.

Calogero Conti
Recteur de l'UMONS

Sommaire

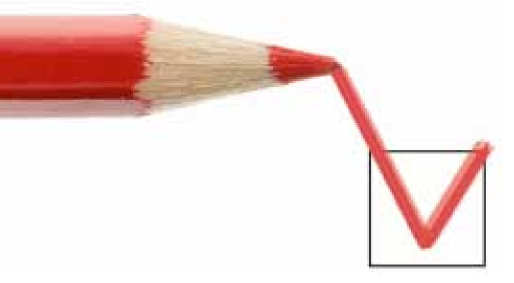






PERSONNEL ET ETUDIANTS ÉLISENT LE RECTEUR, LE 1ER VICE-RECTEUR ET LES MEMBRES DU CA

En mai 2014, on votera aussi à l'UMONS !



Elections fédérales, régionales, européennes et… universitaires : le mois de mai sera chargé ! Du moins, à l'UMONS où le 6 mai 2014, plusieurs scrutins seront organisés le même jour en interne pour désigner un Recteur, un Premier Vice-recteur et les représentants au Conseil d'Administration. Explications.

Pour la première fois, tous les membres de la communauté UMONS auront le doit d'élire le Recteur et le Premier Vice-recteur. Le 20 novembre 2013, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a en effet adopté un décret modifiant les modalités de désignation du Recteur et du Premier Vice-recteur dans les deux universités organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ULg et UMONS). Le Recteur et le Premier Vice-recteur ne seront plus proposés comme par le passé par le Conseil académique mais élus au terme d'un vote impliquant toute la communauté universitaire.

Pourquoi ce changement ?

Le décret vise à instaurer au sein des universités organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles davantage de démocratie participative. Ce nouveau système de vote permettra à toute la communauté universitaire d'être impliquée dans le choix de la politique qui sera menée au sein de l'institution pour les quatre années de mandat du Recteur. Afin de renforcer la transparence du dispositif, les candidats à la fonction de Recteur devront présenter un programme stratégique pour la durée du mandat.
Pour déterminer le résultat final de cette élection, les votes obtenus sont pondérés de la manière suivante : les voix du personnel enseignant « pèseront » 65 % du total, celles du personnel scientifique 10 %, celles du PATO 10 % et celles des étudiants 15 %.
Le Conseil académique élira ensuite quatre Vice-recteurs supplémentaires : le Vice-recteur à la Recherche, le Vice-recteur à l'Enseignement, le Vice-Recteur au Relations internationales et le Vice-recteur au Développement institutionnel et régional.
Le 6 mai, les électeurs de l'UMONS désigneront aussi leurs représentants au sein du Conseil d'Administration.

Elections, mode d'emploi

Quand votera-t-on ?

Le 6 mai 2014, de 9h à 15h (sauf pour les étudiants du site de Charleroi : de 12h à 18h30).
Le 13 mai 2014 : dans le cas où un second tour serait nécessaire pour désigner le Recteur et/ou le Premier Vice-recteur ou dans le cas où un second tour serait nécessaire pour l'élection des étudiants au CA.

Pour qui votera-t-on ?

- Pour le Recteur
- Pour le Premier Vice-recteur
- Et, en fonction de son appartenance à l'une des catégories d'électeurs (enseignant, scientifique, PATO ou étudiants) pour les représentants au Conseil d'Administration.

Qui pourra exercer son droit de vote ?

Toute la communauté UMONS : le personnel enseignant, le personnel scientifique, le personnel administratif, technique et ouvrier, les étudiants. Pour la composition du Conseil d'Administration, chaque catégorie d'électeurs désignera ses représentants au sein du CA : soit 7 pour le personnel enseignant, 5 pour le personnel scientifique, 3 pour le PATO et 7 pour les étudiants.
Les électeurs seront convoqués par courrier électronique, cinq jours au moins avant la date du scrutin. La convocation mentionnera la nature du ou des scrutins, les nom et prénom de l'électeur, son numéro d'identification sur la liste et son numéro de matricule, la catégorie à laquelle il appartient, les dates des élections, le bureau de vote auquel il doit voter et ses heures d'ouverture (voir plus loin).

Comment votera-t-on ?

L'électeur devra se rendre au bureau qui figurera sur sa convocation électronique. L'élection se fera exclusivement par bulletin papier.
Le vote est obligatoire et secret.
Il ne peut être exprimé ni par correspondance, ni par procuration.
Les électeurs doivent se munir ce jour-là de leur carte d'identité, de leur passeport ou de leur badge ou carte d'étudiant UMONS (pour autant que celui-ci comporte leur photo).
Sous peine de nullité, l'électeur ne peut voter que pour un seul candidat par scrutin.

Où votera-t-on ?

Il y aura 7 bureaux de vote et de dépouillement : un pour le personnel enseignant (Amphithéâtre Stiévenart/Rue du Joncquois) ; un pour le personnel scientifique (Auditoire Marie Curie, Grands Amphis Plaine de Nimy) ; un pour le PATO (Salle des Conseils, Place du Parc) et 4 bureaux pour les étudiants : au Forum des Grands Amphis pour les étudiants de la FMP, de la FS et de la FTI-EII ; dans le Hall de Warocqué pour les étudiants de la FPSE, de la FWEG, de l'ESHS et de l'Institut de Recherche des Sciences et Techniques du Langage ; à la salle des Professeurs de la rue de Houdain pour les étudiants de la FPMs et de la FAU. Un bureau sera organisé à Charleroi pour les étudiants de ce site.

Qui peut être candidat aux postes de Recteur ou de Premier Vice-recteur ?

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :
1. Etre Professeur ordinaire à l'UMONS, au plus tard au 01/10/2013.
2. Ne pas être dans l'obligation de prendre sa pension en cours de mandat.
3. Ne pas avoir été condamné pour une infraction incompatible avec la fonction.
Les candidats ne pourront postuler qu'à une seule fonction : soit celle de Recteur, soit celle de Premier Vice-recteur.

Quand connaîtra-t-on officiellement les candidats Recteur et Premier Vice-recteur ?

Le dépôt des candidatures doit s'effectuer entre le mardi 4 mars et le jeudi 27 mars 2014, 16 heures. Les candidatures jugées recevables par la commission électorale seront publiées le vendredi 28 mars. Les candidats présenteront publiquement leur programme à la communauté universitaire fin avril.

Quelles sont les conditions pour être élu Recteur ou Premier Vice-recteur ?

Pour être élu, il faut obtenir plus de 50% des votes exprimés, après pondération. Dans le cas où plusieurs candidats sont en lice, si, à l'issue d'un premier tour, aucun d'entre eux n'obtient cette majorité, un second tour est organisé pour départager les deux candidats ayant récolté le plus de voix. Si au terme de ce second tour, aucun des deux candidats n'obtient plus de 50% des votes exprimés, un nouvel appel à candidats sera lancé.
Dans le cas où il n'y a qu'un candidat, si celui-ci n'obtient pas, au premier tour, la majorité requise, un nouvel appel à candidats devra être lancé.
Le Recteur, le Premier Vice-recteur, les Vice-recteurs supplémentaires et les membres du CA entreront en fonction le 1er octobre 2014.

Qui peut être candidat pour le Conseil d'Administration ?

1) Représentants des enseignants
Les conditions d'éligibilité :
1. être électeur du corps enseignant
2. à la date du 20 mars 2014, exercer depuis deux ans au moins une fonction à charge complète au sein de l'UMONS.
Attention ! Le candidat titulaire et ses deux suppléants doivent appartenir à la même Faculté.

2) Représentants des scientifiques
1. être électeur du corps scientifique
2. à la date du 20 mars 2014, avoir exercé pendant deux ans au moins une activité professionnelle universitaire au sein de l'UMONS.
Attention ! Le candidat titulaire et ses deux suppléants doivent appartenir à la même Faculté.

3) Représentants du PATO
1. être électeur du PATO
2. à la date du 20 mars 2014, exercer depuis deux ans au moins une activité professionnelle au sein de l'UMONS.

4) Représentants des étudiants
Au 1er décembre 2013, être régulièrement inscrit à l'Université de Mons en vue de l'obtention d'un grade académique (en ce compris les années préparatoires ou supplémentaires).

Comment détermine-t-on qui sera élu en qualité de représentant des enseignants ?

Le vote n'est organisé que si le nombre de candidatures valides est supérieur à 7. En cas de vote, les candidats sont classés selon leur appartenance facultaire.
Les 7 mandats sont attribués, respectivement, au candidat de chacune des 7 Facultés qui a obtenu le plus grand nombre de voix. Si une ou plusieurs Faculté(s) n'a (ont) pas de candidat, les mandats sont attribués aux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix, à concurrence d'un mandat par Faculté. Les mandats non pourvus sont ensuite attribués aux candidats qui n'ont pas encore été désignés et qui ont obtenu le plus de voix, quelle que soit la Faculté à laquelle ils appartiennent.

Comment détermine-t-on qui sera élu en qualité de représentant des scientifiques?

Le vote n'est organisé que si le nombre de candidatures valides est supérieur à 5.
En cas de vote, les candidats sont classés selon leur appartenance facultaire. Les mandats sont attribués aux cinq candidats qui ont obtenu le plus de voix, sous la réserve suivante : dans l'hypothèse où plusieurs d'entre eux appartiennent à la même Faculté, une sélection est opérée entre ces derniers, en faveur du candidat qui a obtenu le plus de voix et le ou les poste(s) restant(s) à pourvoir est(sont), le cas échéant sous la même réserve, attribué(s) au(x) candidat(s) suivant(s), dans l'ordre décroissant des voix qu'il(s) a(ont) obtenues.

Comment détermine-t-on qui sera élu en qualité de représentant du PATO ?

Le vote n'est organisé que si le nombre de candidatures valides est supérieur à 3.
En cas de vote, les candidats sont classés dans l'ordre des voix recueillies. Les mandats sont attribués aux trois candidats qui ont obtenu le plus de voix.

Comment détermine-t-on qui sera élu en qualité de représentant des étudiants ?

Les candidats sont classés selon leur appartenance facultaire. Un mandat est attribué au candidat de chacune des 7 Facultés qui a obtenu le plus grand nombre de voix. En l'absence de candidat d'une ou de plusieurs des 7 Facultés, le(s) siège(s) non pourvu(s) est (sont) attribué(s) au(x) candidat(s) ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans l'ordre décroissant des voix obtenues, quelle que soit la Faculté dont (il)s relève(nt).



Plus d'infos sur les élections à l'UMONS ? « **Ces informations vous sont livrées à titre indicatif. Seules font foi les dispositions légales et réglementaires que le personnel et les étudiants de l'UMONS peuvent consulter sur les pages Intranet dédiées aux élections ».**

LA POLYTECH REJOINT LE TOP EUROPÉEN DES ÉCOLES D'INGÉNIEURS CIVILS

Les **6 Masters** de la **FPMS labellisés**





La Faculté Polytechnique de Mons s'est vue décerner le label européen EUR-ACE par un organisme indépendant pour les 6 Masters ingénieur civil qu'elle organise, à savoir : le Master ingénieur civil architecte, le Master ingénieur civil en chimie et science des matériaux, le Master ingénieur civil électricien, le Master ingénieur civil en informatique et gestion, le Master ingénieur civil mécanicien, le Master ingénieur civil des mines et géologue.
L'obtention du label EUR-ACE atteste la conformité de la formation aux standards européens pour l'accréditation des Masters en ingénierie.

La Faculté Polytechnique de Mons rejoint ainsi les meilleures écoles européennes d'ingénieurs civils qui, comme elle, satisfont au plus haut niveau d'exigence pour leurs cursus et parmi lesquelles figurent entres autres : l'Ecole Centrale Paris, l'Ecole Polytechnique et l'Ecole des Mines Paris Tech, l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, l'Université de Melbourne...
L'obtention de ce label EUR-ACE et la reconnaissance par l'Etat français de tous ses diplômes de Masters va d'ailleurs permettre à la Faculté Polytechnique d'intensifier ses collaborations avec les grandes écoles d'ingénieurs européennes, en particulier avec les écoles françaises voisines. Ses diplômés sont assurés d'obtenir un diplôme et les compétences correspondant aux standards académiques et professionnels européens.
Ce label européen, dont la reconnaissance ne cesse de croître dans de nombreux pays d'Europe (Allemagne, France, Irlande, Grande-Bretagne, Russie, Finlande, Espagne, Turquie…) et au-delà (Australie, Chine…), vise également à favoriser la mobilité des étudiants ingénieurs en cours de cursus en facilitant leur intégration au sein d'autres programmes labellisés EUR-ACE.
Le label EUR-ACE a été créé en 2007 et est géré par l'association ENAEE (European Network for Accreditation of Engineering Education), qui rassemble différentes agences d'accréditation des formations d'ingénieurs. Neuf agences européennes, dont la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), sont chargées de le délivrer. C'est cette dernière qui, au terme d'une procédure stricte de contrôle et d'audit, a décidé d'accorder le label aux 6 Masters organisés par la Faculté Polytechnique de Mons.
La Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI, France), organisme indépendant français, a travaillé en étroite collaboration avec l'AEQES (Agence d'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement Supérieur, Belgique) pour offrir l'opportunité de la double démarche d'évaluation et d'accréditation aux formations d'ingénieurs civils et de bio ingénieurs en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Plus d'infos ?
Laurence CHAINAYE
tandemons@umons.ac.be

LE COIN DE L'ORE

Le Conseil des Etudiants de l'UMONS a multiplié les activités et prépare **les 4h de cuistax new look**





L'ORE, Organisation Représentative des Etudiants, c'est le nom du Conseil des étudiants de l'UMONS. Son but est de défendre et de représenter les étudiants de notre université en interne comme auprès du ministère de l'enseignement supérieur.

Chaque mois, les 22 membres (à savoir les présidents des AGE/Fédé et les étudiants administrateurs) se rencontrent durant des heures (record actuel : 4h45', on a hésité à dormir sur place…) pour discuter de la situation des étudiants, des rapports avec les autres écoles de la région ou des autres universités, des rapports avec le syndicat qui nous représente, etc. Sans oublier que nous apportons notre soutien à différentes activités destinées à tous les étudiants organisées par les AGE, les cercles, la Fédé ou d'autres associations de l'UMONS. Prenons par exemple les différents voyages à prix réduits (Vienne, Prague, Milan), le concours de danse, « Le plus grand cabaret d'UMONS », etc. En plus de ce soutien, nous organisons également des événements, notamment grâce à l'aide depuis deux ans du responsable événementiel de l'ORE, un étudiant élu par les autres membres qui s'occupe principalement des événements de notre association. Par exemple, nous avons, pour la première fois cette année, tenu un stand durant 4 débuts de soirées lors du marché de Noël sur la Grand Place de Mons. Nous pouvons dire sans vantardise que ce fut un ENORME succès, chaque jour, de plus en plus d'étudiants étaient présents pour boire un (ou deux) verre(s) de vin chaud à un prix très démocratique pour les étudiants de l'UMONS et montrer que les étudiants sont bien présents à Mons. Cet événement, que nous ne manquerons pas de réitérer l'année prochaine, a permis aux étudiants de se relaxer une dernière fois avant d'entamer le blocus et tout cela a été rendu possible grâce aux membres des différentes AGE de l'UMONS qui sont venus « travailler » dans une ambiance très conviviale et dans un esprit « UMONS ».
Mais l'événement phare de l'ORE est sans nul doute les 4h cuistax de l'UMONS. Chaque année, cette course de cuistax prend de plus en plus d'ampleur et rassemble de plus en plus d'étudiants de l'UMONS comme d'autres écoles de la ville et d'ailleurs. Cette année est particulière puisque nous célébrerons la 5ème édition. Il va sans dire que nous voulons marquer le coup et vous réservons de nombreuses surprises afin de rendre cette journée et soirée du 30 avril 2014 inoubliable. Sans trop vous en dévoiler, nous pouvons d'ores et déjà vous dire que le parcours sera modifié et agrandi puisqu'il se fera sur le campus de la plaine de Nimy, que des activités supplémentaires seront proposées et qu'une ambiance du tonnerre sera assurée jusqu'au bout de la nuit (enfin, heure de Mons quoi). Aucune excuse pour ne pas y participer puisque c'est la veille d'un jour férié. Venez soutenir votre équipe et même faire quelques tours pour eux.

Si vous avez des questions ou si vous avez des projets et que vous cherchez du soutien, n'hésitez surtout pas à envoyer un mail à ore@umons.ac.be ou à nous contacter via notre site Internet (**www.pointdorg.be**) ou via notre page Facebook (**ore UMONS**).

L'Université de Mons, parte

La convention qui lie l'UMONS à la Fondation Mons 2015 prévoit notamment une mise en commun de moyens matériels, humains et financiers **Partenaire**





Le jeudi 5 décembre 2013, les responsables de la Fondation Mons 2015 et les autorités de l'Université de Mons (UMONS) ont officialisé devant la presse la convention de partenariat qui balise leur future collaboration dans le cadre de « Mons, capitale européenne de la Culture 2015 ». L'UMONS est ainsi devenue l'un des partenaires officiels de Mons 2015.
Ce partenariat se concrétise par une mutualisation de moyens matériels, humains et financiers. Il a pour objet notamment d'assurer la mise en œuvre de 9 projets (voir détails ci-dessous) portés par des membres de la communauté UMONS : enseignants, chercheurs, administratifs…
Ces projets sont majoritairement transversaux et impliquent la plupart des Facultés et Ecoles de l'Université de Mons, ses Instituts de Recherche et services. Les thématiques abordées sont très diversifiées : littérature, langues, technologie, sciences, architecture, philosophie, histoire, respect des différences... Tous s'appuient sur le savoir-faire et les compétences des équipes de l'UMONS, à l'instar de l'Institut Numediart, spécialisé en synthèse de la parole et en mapping 3D architectural, de son ASBL Extension (qui organise des formations et des conférences grand public) ou de SciTech² (son centre de diffusion des sciences et techniques).
La convention entre en vigueur à la signature et prendra fin au 31 décembre 2015. Elle prévoit notamment que les quelque 6.700 étudiants de l'UMONS bénéficieront, sur présentation de leur carte d'étudiant, d'un pass nominatif donnant accès à l'ensemble de la manifestation au tarif réduit de 50 %.
« C'est une chance inouïe pour la Ville de Mons d'être désignée capitale européenne de la culture en 2015, rappelle le Commissaire Yves Vasseur, chargé de piloter la programmation de Mons 2015. Et cette chance ne se reproduira pas de sitôt : la prochaine fois que la Belgique pourra prétendre à un tel titre, ce ne sera pas avant 2030. Il faut donc mesurer la chance que nous avons et la saisir à pleines mains. L'opportunité, c'est d'accueillir l'Europe chez nous, des milliers, voire des centaines de milliers de visiteurs. C'est aussi l'opportunité d'un développement économique à travers les expositions et les différents projets. Mais ce que l'on espère, c'est que la métamorphose de la ville et des citoyens va perdurer bien au-delà de 2015 et nous apporter un avenir plus radieux que ce que nous aurions pu espérer sans cet événement capital. Mons 2015 devrait agir comme un levier et faire gagner à la région plusieurs années sur le chemin d'un redéploiement au service de tous.»
De son côté, l'UMONS mettra tout en œuvre pour faciliter le prêt de pièces, archives (manuscrites, imprimées) et documents (écrits, iconographiques) en termes de transport, d'emballage et de reproduction à destination des expositions de la Fondation Mons 2015.
«Le rôle d'une université dépasse le cadre strict de ses missions traditionnelles que sont l'enseignement et la recherche, souligne Calogero Conti, Recteur de l'UMONS. Les services qu'elle offre à la société sont également prépondérants. Une institution comme la nôtre a en effet l'ambition de contribuer non seulement au développement économique mais aussi à l'épanouissement culturel de sa région. C'est en ce sens que l'Université de Mons a soutenu dès le départ la candidature de la ville au titre de capitale européenne en 2015. Ce projet a d'emblée suscité l'intérêt et l'enthousiasme en interne. A tel point qu'une vingtaine de projets y ont été imaginés par des chercheurs, des professeurs, des administratifs… Neuf dossiers sont aujourd'hui reconnus officiellement par la Fondation Mons 2015 et bénéficieront de son label. Nous essayons actuellement de concrétiser ceux qui, bien que n'ayant pas été retenus, nous semblent également avoir leur place. Enfin, notre savoir-faire technologique et nos compétences scientifiques sont également mis à la disposition de partenaires locaux comme l'ASBL Sainte Waudru, La Malogne, le Musée d'Histoire Naturelle de la Ville de Mons, etc. et qui eux aussi seront impliqués dans la dynamique Mons 2015 ».



@

Plus d'infos sur Mons 2015?
www.mons2015.eu

Capitale européenne de la Culture, mode d'emploi

En 2015, Mons sera la Capitale européenne de la Culture, en même temps que Pilsen (Tchéquie).
Après Anvers en 1993, Bruxelles en 2000, et Bruges en 2002, la candidature de Mons, pôle culturel de la Wallonie, coulait de source. La candidature de Mons a été déposée officiellement en mars 2004 avant d'être sélectionnée par un jury européen en février 2010.
Le thème principal de Mons 2015 sera «Where Technology Meets Culture», autrement dit : «Où la technologie rencontre la culture»
Spectacles, concerts, vie associative, nouvelles technologies, expos, fêtes de quartiers... Concrètement, ce sont environ 100 projets, de la musique à la danse, en passant par des expositions exceptionnelles, des festivals et des grandes fêtes artistiques dans les rues qui émailleront l'année 2015. La Fondation Mons 2015 garde encore secret le programme complet mais sachez que tout commencera par une grande fête d'ouverture populaire le 24 janvier 2015. Au programme : de la magie dans l'air. Une parade de dragons phosphorescents sur les hauteurs des jardins du Beffroi, d'étranges personnages lumineux égarés Place Léopold, un cirque aérien au cœur de la Collégiale Sainte-Waudru…
Le budget de Mons 2015 tournera autour de 60 millions d'euros financé par des partenaires privés, la Ville de Mons (à hauteur de 3 millions d'euros), de la Fédération Wallonie Bruxelles (30 millions), de la Région wallonne (15 millions), de l'Europe. Si on se claque sur l'expérience de Lille 2004, les retombées financières pour la région de Mons devraient atteindre le ratio de 1 euro investi = entre 4 et 6 euros de retombées.

Mais qu'est-ce qu'une Capitale européenne de la Culture ? Partant du constat que l'art, la créativité et la culture étaient tout aussi importants que la technologie, le commerce et l'économie, Melina Mercouri, alors Ministre de la Culture de Grèce, a créé le concept de Capitale européenne de la Culture avec ses collègues de la Communauté Européenne.
Etre désignée Capitale européenne de la Culture représente pour une ville l'opportunité d'affirmer son positionnement en Europe et de bénéficier de retombées importantes en matière économique, culturelle, touristique et médiatique.
Deux éléments sont inhérents à toutes les Capitales européennes de la Culture : le programme artistique alliant des contenus artistiques internationaux et la richesse née de la diversité locale. Chaque ville désignée s'efforce de rendre cet événement accessible aux publics européens et locaux.

Après 2015, les prochaines Capitales européennes de la Culture seront :
2016 : San Sebastiàn (Espagne) et Wroclaw (Pologne)
2017 : Aarhus (Danemark) et Paphos (Chypre)
2018 : La Valette (Malte) et Leeuwarden (Pays Bas)



Plus d'infos ?
www.ec.europa.eu/culture/

Les informations ci-dessus proviennent des sites www.mons.be et www.mons2015.eu

enaire officiel de **Mons 2015**







Neuf projets portés par l'UMONS seront soutenus par la Fondation Mons 2015 et bénéficieront du label officiel « Mons 2015 ». Les voici résumés ci-dessous très succinctement :

1. 4_ALL_ACCESS
Plateforme de réflexion sur l'accessibilité aux lieux culturels et à la culture en général pour les personnes porteuses de toute forme de handicap ou issues de milieux culturellement et socialement défavorisés.

2. ARCHITECTURE ET CULTURE : LECTURES ET ECRITURES DE LA VILLE
Processus participatif d'écriture de nouvelles dans le cadre d'un concours, mis en perspective par l'organisation d'un colloque et mis en espace dans la ville au moyen du mapping 3D, technologie de pointe de projection vidéo.

3. CITYGATE
Mise au point d'un canal de téléprésence entre Mons et Plzen, dont les flux audio, vidéo, y compris vidéo 3D et squelettes des personnes en interaction seront ouverts aux citoyens.

4. CITYLIGHT
Création, sur la façade du bâtiment UMONS rue de Houdain, d'un espace de mapping architectural ouvert au crowdsourcing, c'est-à-dire ouvert à la participation citoyenne.

5. JACQUES DU BROEUCQ OU L'ITINERAIRE VIRTUEL ET TRANSEUROPEEN DU MAITRE-ARTISTE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT
Itinéraire transfrontalier rayonnant de Mons vers St-Omer, passant par Boussu, et Binche permettant d'appréhender les deux facettes de l'artiste, sculpteur et architecte de talent.

6. JEAN-CHARLES HOUZEAU
Edition critique des lettres écrites par Jean-Charles Houzeau à sa famille à Mons lors de son séjour en Jamaïque de 1868 à 1876.

7. LA VOIX DES ANGES
Projet interdisciplinaire et inter-associatif visant à munir d'une interactivité vocale unique et expressive différents objets et espaces urbains dans la ville de Mons.

8. RENCONTRE INTERNATIONALE D'ORCHESTRES UNIVERSITAIRES
Organisation de concerts donnés par des orchestres universitaires/étudiants, et rencontre entre musiciens.

9. THEATRE DES SAVOIRS
Organisation d'une exposition consacrée à l'histoire des sciences et techniques ; des premières expériences relatives à l'électricité et au magnétisme jusqu'aux plus récentes applications aux technologies de l'information et des télécommunications.

Mais d'autres projets verront également le jour, en dehors du label officiel. Parmi ceux qui ont été déposés, citons entre autres :

Le nez de Cyrano
Exposition olfactive centrée sur les odeurs du XVIIe siècle, c'est-à-dire celles que Savinien Cyrano de Bergerac, l'auteur réel ayant inspiré le personnage de Rostand, aurait pu sentir et a sans doute effectivement senti. L'exposition se fera dans le noir total avec des guides non-voyants.

L'Arbre de Vie
Création d'un espace didactique inédit et innovant au sein du Musée d'Histoire Naturelle de Mons permettant de sensibiliser le grand public à l'évolution des êtres vivants et à leur position évolutive dans l'arbre de la vie, notions essentielles à la compréhension de la biodiversité qui nous entoure. Un arbre de la vie de grande taille surplombera le Musée d'Histoire Naturelle de Mons et sera complété d'un ensemble d'outils pédagogiques interactifs.

Hypergothique transparent
Projet transdisciplinaire porté par SciTech²avec l'Association Sainte-Waudru et qui vise à rendre la collégiale Sainte-Waudru transparente. Technologie de pointe (jeux vidéo, géolocalisation, tablette,…)

Mons au cœur des grandes découvertes scientifiques
Ce partenariat UMONS, Ville de Mons et Musée d'Histoire naturelle de Mons en collaboration avec l'A.S.B.L. La Malogne, le Musée de l'Iguanodon de Bernissart, et le Museum de Bruxelles pour objectif de montrer que l'activité industrielle dans la région de Mons au XIXe siècle a permis des découvertes majeures au niveau paléontologique et archéologique (comme les iguanodons de Bernissart ou les minières néolithiques de Spiennes).

Mons3D
Porté par l'Institut de Recherche NUMEDIART de l'université, ce projet consiste en une mise au point d'un modèle 3D réaliste de la ville de Mons avec une importation dans Google Earth afin de permettre une visite virtuelle de la ville. Il est aussi question d'importer dans Unity pour permettre par exemple la réalisation et la conception de jeux vidéo ayant la ville de Mons pour toile de fond.

TÉMOIGNAGES



Yves Vasseur, commissaire de Mons 2015

« La signature d'une convention avec l'UMONS est pour nous un moment très important, estime Yves Vasseur, commissaire de Mons 2015. C'est une grande nouvelle pour Mons 2015 que de pouvoir officialiser un partenariat qui se fonde sur le savoir-faire technologique d'une université prestigieuse. Les 9 projets qui bénéficieront de la labellisation de Mons 2015 sont d'une très haute qualité. Du mapping architectural à la téléprésence dans la ville, de Jacques du Broeucq à Jean-Charles Houzeau, l'UMONS fait la part belle au patrimoine et aux grandes figures montoises. Les projets mis en avant favorisent le lien social et l'accessibilité à tous. Réussir ce grand écart entre la dimension locale d'un projet dessiné pour tous et la qualité d'une programmation soutenue par une Capitale européenne de la Culture, voilà le défi que nous allons relever tous ensemble. Bravo et d'ores et déjà merci à tout le corps académique pour son implication ! Pour nous, organisateurs, il est évident que la jeunesse, et singulièrement la jeunesse étudiante, sont un public privilégié. Ils représentent près de 20% de la population. Si on a 100.000 habitants à Mons, on a grosso modo 20.000 étudiants dans le supérieur et l'universitaire ici. C'est énorme et c'est un capital merveilleux parce que c'est du dynamisme, de la fraîcheur, de l'inventivité. Evidemment que nous voulons capitaliser sur cette jeunesse. Nous avons notamment un projet qui traverse tout Mons 2015 et qui s'intitule j'aurai 20 ans en 2015. Avoir 20 ans en 2015, c'est forcément être étudiant dans le supérieur ou à l'université. On a là tout un public qui va donc être au cœur de l'action. Et puis, quand je dis que Mons 2015 doit être avant tout un projet d'avenir et de développement économique, c'est aux jeunes que je pense. Qu'ils puissent avoir plus que jamais des opportunités de formation comme l'université mais aussi à terme de professionnalisation : que leur rêve d'avenir puisse réaliser dans leur région, celle qui la vue naître. C'est ça notre projet, qu'ils aient des possibilités ici pour développer toute leur créativité au sein de leur région d'origine ».



Marc Labie, Professeur au sein de la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion, spécialiste en microfinance, membre de l'ASBL Extension de l'UMONS chargée de coordonner au sein de l'UMONS les projets Mons 2015

« L'Université de Mons entend bien jouer un rôle dynamisant dans sa région. Cette volonté l'a amenée à prendre des initiatives qui complètent ses missions d'enseignement et de recherche, et elle a créé l'Extension de l'UMONS à cette fin. Celle-ci coorganise ou coordonne bien des activités et des formations (non certifiantes et non diplômantes), ouvertes à toutes et tous : cours de langues, cycles de conférences, séminaire de psychanalyse, formations diverses, initiation au monde du livre ancien… C'est à ce titre que l'Extension a été chargée de coordonner en interne la participation de l'UMONS au projet Mons 2015. Ce projet doit mobiliser toutes les forces de la région et l'Université de Mons en fait évidemment partie au titre d'un des plus gros employeurs de la région mais aussi au vu de son action citoyenne par rapport à Mons et l'ensemble de ses acteurs. Il était dès lors tout à fait normal et évident que l'UMONS s'implique dans un projet comme celui-là. On a d'ailleurs très tôt en interne des collègues qui ont souhaité s'impliquer dans Mons 2015, en proposant leurs propres projets. Avant même la création de l'UMONS en 2009, les deux recteurs de l'UMH et de la FPMS avaient souhaité se coordonner pour faire en sorte que dès la création de l'UMONS, un document unique puisse exister. Ce document regroupait l'ensemble des initiatives portées en interne par toutes celles et ceux qui avaient envie de développer des projets pour Mons 2015. Au cours de ces dernières années, de nombreuses réunions de travail ont été organisées avec comme objectifs de voir ce qui pouvait être réalisé, comment et avec quels moyens. Grâce à la motivation et l'engagement de toutes ces personnes, l'UMONS propose aujourd'hui un magnifique catalogue de projets. Ils sont 25 qui sont en passe d'être mis en place d'ici 2015 qui donneront non seulement une belle visibilité à l'institution mais qui permettront aussi de faire vivre une série de compétences au bénéfice du grand public. Les listes ne sont d'ailleurs pas totalement fermées : il est encore tout à fait possible de s'insérer dans la dynamique Mons 2015 au sein de l'université. Tout qui désire s'insérer dans un projet existant et/ou venir en appui de collègues ou même proposer un nouveau projet d'ici la fin du printemps 2014 peut se manifester auprès de la cellule **Extension via le 065/37.32.11 ou par mail : mons2015@umons.ac.be »**

QUOI DE NEUF DOCTEUR ?

L'apprentissage **à distance** étudié



Gaëtan Temperman



Gaëtan Temperman est assistant dans le service de pédagogie générale et des médias éducatifs à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation. Ses recherches portent essentiellement sur l'analyse des usages et des effets des technologies dans un contexte d'apprentissage. Instituteur primaire de formation, il a défendu avec succès une thèse de doctorat intitulée « Visualisation du processus collaboratif et assignation de rôles de régulation dans un environnement d'apprentissage à distance ».

« Confronté en tant qu'assistant à la question de la gestion pédagogique des grands groupes d'étudiants au premier cycle universitaire, je souhaitais développer et évaluer des solutions pragmatiques pour favoriser leur engagement et leur apprentissage à l'occasion des travaux pratiques, explique-t-il. Actuellement, les environnements numériques de travail à distance permettent aux étudiants d'apprendre et aux enseignants de faire apprendre en s'affranchissant des contraintes de temps et d'espace. Avec l'intégration d'outils collaboratifs comme les forums, les wikis.... ils leur offrent aussi l'opportunité de partager des informations et de supporter leurs interactions sociales ; elles-mêmes potentiellement propices aux développements de nouvelles compétences.

Dans ce contexte, vous vous êtes intéressé plus particulièrement à la question de l'encadrement des groupes.

Si un relatif consensus existe autour de l'apport positif d'interventions d'un tuteur humain au sein des équipes collaboratives, celles-ci ne sont pas toujours possibles à mettre en œuvre quand il s'agit d'encadrer un grand nombre d'élèves et que le nombre de tuteurs disponibles est limité. Une des alternatives possibles peut être envisagée au travers d'une assignation de rôles qui responsabilise les élèves dans la collaboration et d'une visualisation graphique générée à partir des traces pour les informer sur la manière dont celle-ci est effectivement mise en place.

Le point commun de ces deux démarches est qu'elles permettent de favoriser la progression autonome des groupes en stimulant chez eux des mécanismes d'autorégulation.

Quel est l'intérêt de votre thèse ? Quel est son apport au domaine de recherche ?

De nombreuses études ont déjà investigué l'apport de la visualisation ou l'impact des rôles. Mais aucune d'entre elles n'avait jusqu'à présent évalué l'usage articulé de ces deux modalités de régulation. J'ai donc mis en œuvre dans le contexte du cours de pédagogie générale une démarche d'analyse qui se situe dans le champ émergent des « learning analytics » en sciences de l'éducation.

À quelles conclusions êtes-vous arrivé ?

Globalement, j'ai pu mettre en évidence que les étudiants progressent de manière significative dans ce type de dispositif. Il leur permet d'être mieux préparés avant d'aborder l'examen. J'ai également pu observer qu'un environnement d'apprentissage collaboratif permet de réduire les écarts initiaux entre les étudiants. Ce résultat est particulièrement intéressant dans la mesure où la gestion de l'hétérogénéité des étudiants constitue souvent une difficulté importante pour les enseignants au premier cycle universitaire.

Au niveau de la visualisation de la collaboration, les résultats des différentes expériences montrent que le développement d'indicateurs de suivi de l'apprentissage devrait se centrer davantage sur des aspects qualitatifs liés au contenu des échanges comme le degré d'argumentation ou encore la couverture du contenu spécifique au cours objectivé par le nombre de concepts traités. Ces variables permettent d'expliquer les progrès des étudiants. Un autre facteur prédicteur de réussite est la gestion du temps. Il apparaît clairement qu'un apprentissage distribué est plus efficace qu'un apprentissage massé. Par conséquent, il est indispensable de fournir aux groupes des visualisations qui présentent la régularité de leur engagement dans l'environnement virtuel. En ce qui concerne l'apport des rôles, les résultats tendent à montrer que les tâches organisationnelles au sein du groupe peuvent mobiliser davantage les étudiants qui prennent en charge ces aspects dans le dispositif. Il est donc important de prévoir des rotations de rôles en cours de processus afin de proposer aux élèves des situations de travail équilibré.

Quelles sont les applications éventuellement envisageables ?

Pour les enseignants et les chercheurs, les traces enregistrées dans les environnements d'apprentissage virtuel se révèlent être une source précieuse d'informations. A l'aide d'outils de type « tableau de bord », l'analyse croisée de ces traces avec les progrès effectifs des élèves peut leur donner la possibilité d'identifier les comportements efficaces et inefficaces en cours du processus d'apprentissage. Ils peuvent ainsi mieux adapter le support aux élèves dans l'environnement virtuel. L'application de cette approche de rétro-ingénierie pédagogique me semble particulièrement pertinente dans le contexte des MOOC , actuellement en plein essor.



Quels conseils donneriez-vous à celui ou celle qui veut se lancer dans « l'aventure » ?

Cette expérience donne la possibilité de maîtriser de nouvelles compétences et permet d'effectuer de nombreuses rencontres enrichissantes. Il est important pour un(e) doctorant(e) de se fixer des objectifs à court terme tout au long de son mandat afin de se sentir avancé dans son projet. Il est aussi important de pouvoir se détacher par moment de son travail. Pour ma part, la vie de famille, le cercle des amis ainsi que la pratique sportive régulière ont été de précieux supports pour atteindre sereinement cet objectif académique.



Plus d'infos sur les thèses ?
www.umons.ac.be/avre

PARCOURS D'ANCIEN(NE)

Caroline Decamps, une ingénieure commerciale Warocqué à la tête de l'IDEA



Depuis le 1er mai 2013, Caroline Decamps, 45 ans, assure la direction générale de l'intercommunale IDEA où elle a gravi tous les échelons et effectué toutes ses armes depuis son entrée voici plus de 22 ans. Rencontre.

Pourquoi avoir choisi la Faculté Warocqué et quels souvenirs gardez-vous de ce passage ?

Je me suis intéressée très jeune à l'économie. Mon père était indépendant et, dans les années 80, il était fan de Bernard Tapie alors au sommet de sa gloire. J'ai entamé des études en 1986 à la Faculté Warocqué parce que j'ai été convaincue par le programme et la proximité étudiants-profs, l'environnement à taille humaine qui me correspondaient.

Et ensuite, comment a débuté votre parcours professionnel ?

Une fois diplômée ingénieur commercial en 1991, je me destinais au départ au privé. J'avais effectué mon stage aux câbleries de Charleroi sur la certification ISO 9002. Les câbleries m'avaient d'ailleurs offert un poste de responsable de qualité à l'issue de mes études. En parallèle, j'avais décroché un rendez-vous à la Banque mondiale à Washington. J'avais aussi le choix avec un bureau spécialisé en matière de qualité dans le nucléaire installé à Bruxelles. J'ai finalement postulé à l'intercommunale IDEA. Je devais me décider en moins de 24 heures. Je ne connaissais pas l'intercommunale pour tout dire. A l'époque, l'IDEA bénéficiait de subsides européens dans le cadre d'Objectif 2 pour créer une cellule d'appui aux métiers de la logistique. J'y ai été enrôlée pour devenir en quelque sorte la facilitatrice pour les entreprises.

Quels sont les profs qui vous ont marqué à Warocqué ?

Martine Durez ! J'ai gardé avec elle énormément de contacts à titre privé et professionnel tout au long de ma carrière. Je peux encore aujourd'hui solliciter son avis si besoin. Au début de ma carrière, j'ai travaillé au développement d'un modèle économétrique destiné à justifier les investissements de l'ascenseur à bateau de Strépy ; modèle qui devait être déposé auprès de la Banque Européenne d'Investissement et pour lequel j'avais demandé la caution de Mme Durez auprès du directeur de l'IDEA de l'époque. En tant que prof de management, elle m'a appris la rigueur mais aussi les valeurs humaines et relationnelles. J'ai appris les analyses SWOT que j'ai d'ailleurs remises en œuvre au moment de présenter ma candidature de directrice générale.

Votre formation vous accompagne encore aujourd'hui au quotidien dans vos fonctions ?

Ce qui m'est utile, c'est cette polyvalence qui me permet de comprendre des dossiers très techniques. J'ai toujours estimé que pour élaborer de bons plans d'affaire et en appréhender les retombées, comprendre le modèle technique était important. C'est cette forme de polyvalence, dans le technique, le financier, la comptabilité, le marketing, la macro et la microéconomie que je retiens avant tout. Cela m'a permis d'appréhender toutes les facettes de l'IDEA et me diriger vers la fonction de directrice générale.

En quoi consiste votre mission aujourd'hui ?

Le CA de l'intercommunale m'a confié la gestion journalière. J'assume un rôle de coach et de manager. Je suis très branchée « management participatif par objectifs ». J'ai mis en place un conseil de direction qui regroupe mes directeurs et chefs de départements et se réunit une fois par semaine pour faire le point sur tous les dossiers importants en cours. Seul on ne peut rien. La transversalité est essentielle dans une structure comme celle-ci qui s'appuie sur des bureaux d'étude et des services d'exploitation. Auparavant, en interne, un certain cloisonnement prévalait : le bureau d'études concevait, construisait ; puis, cédait la main à l'exploitation qui gérait l'outil. Cette transversalité pour une meilleure efficacité est nécessaire. Pour nos communes affiliées, même si la rentabilité à 15% n'est pas exigée, nos projets doivent tendre vers l'équilibre.

Quel degré de stress et quel volume de travail cela représente-t-il au quotidien ?

La quantité de travail ne me pèse pas parce que je suis très enthousiaste. Cela peut vous étonner mais je ne suis pas stressée. J'ai aussi une volonté de me déplacer dans les communes. Car c'est important que les collèges mais aussi les fonctionnaires dirigeants des communes associées nous connaissent.

Ce sont pourtant des dossiers à plusieurs millions d'euros à gérer.

C'est pour ça que la rigueur est importante dès le départ du projet. C'est une façon de maîtriser et limiter les risques. Et puis, je peux compter sur les gens qui m'entourent. Je les ai choisis pour ça. Cela me permet d'avancer sans stress négatif.

Caroline DECAMPS
BIO Express

45 ans - 2 enfants - Originaire de Frameries - Etudes secondaires au Lycée Marguerite Bervoets à Mons en latin-sciences

1991 : Ingénieur commercial diplômée de l'Université de Mons-Hainaut/Faculté Warocqué (avec la plus grande distinction)

2001 : Maîtrise en Management et Gestion des Affaires - Promotion 2001 du Séminaire Belge de Perfectionnement aux Affaires

Mars 1992 : entrée à l'IDEA, Intercommunale de Développement économique et d'Aménagement de la région Mons-Borinage-Centre à la cellule PME

1994-1996 : Conseiller à la Direction du Développement Régional 1996-2004 : Conseiller à la Direction Financière

2004 : Adjointe directe de la Directrice Financière

2007 : Directrice Financière

Depuis 1e mai 2013 : Directrice Générale Administratrice au sein de différentes structures publiques et privées

INTERVIEW DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

Valenciennes et Mons, universités proches et sœurs

Mohamed Ourak

Mohamed Ourak est président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC). Agé de 61 ans, M. Ourak est arrivé à l'Université de Valenciennes en 1980, d'abord en tant qu'étudiant, puis assistant associé, maître de conférences et, depuis 1995, professeur des universités en électronique. Sa carrière est un bel exemple d'implication partagée entre recherche, pédagogie et administration universitaire.
Mais son parcours professionnel et privé l'a aussi amené à Mons où il a étudié et vit désormais. Rencontre.

Fin 2011, Mons et Valenciennes ont signé une convention destinée à doper leur rapprochement, notamment en termes de recherche.
Nous veillons ainsi à augmenter le nombre de cotutelles de thèses de Doctorat. Aujourd'hui, nous sommes à 4 : en architecture et urbanisme, en mécanique, en informatique, en microélectronique, en mathématique et en recherche opérationnelle. Avant la signature de la convention, c'était très épisodique. Désormais, il y a une volonté politique pour systématiser et poursuivre cet effort.

Sur quels axes les synergies peuvent-elles être intensifiées ?
La recherche est la tête de pont de notre convention. Il existe des domaines où des rapprochements naturels s'opèrent. Il y en a en mécanique, arts numériques, architecture et urbanisme, informatique micro-électronique, mathématiques et recherches opérationnelles,… Mais des initiatives de création de cours communs sont également initiées, en mathématiques par exemple. Depuis la signature, nous avons aussi intensifié le dialogue sur l'organisation commune de manifestations scientifiques, de séminaires (en Droit, Economie et Gestion). L'idée est de travailler autour de ça, d'avoir des référents. Après, il y a des échanges d'étudiants, la mise en place de parcours commun. Ce qui est aussi essentiel, c'est la connaissance de part et d'autre de la société civile et de l'Autre.

Est-ce que des étudiants montois peuvent poursuivre ou finaliser leur formation à Valenciennes et vice-versa ?
On a parlé effectivement de la codiplomation, de la bidiplomation… Mais c'est encore au stade de la réflexion. Tout ça est envisageable. L'idée est qu'in fine, un étudiant en Master à Mons en dernier semestre puisse très bien partir dans une université française comme celle de Valenciennes, selon ses spécialités.

Et la culture ? Mons sera Capitale européenne de la Culture en 2015.
Il existe un projet de participation de notre côté à Mons 2015. J'ai parlé de lancer une cotutelle, sur l'aspect culturel de ce projet, avec le laboratoire Design et Visuel Urbain (DeVisU). Vous devez savoir que le Doyen de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'UMONS a effectué sa thèse de Doctorat à Valenciennes. Nous réfléchissons également à mener des actions communes dans le cadre de l'année de la France 2014-2015. Un programme est en cours de construction avec des activités socio-culturelles et scientifiques. Valenciennes sera présente également lors de la Matinée des Chercheurs 2015.

Entre Mons et Valenciennes, cette volonté de rapprochement ne date pas d'hier…
Elle remonte à près de 30 ans, d'abord avec la Faculté Polytechnique de Mons. Cette tradition porte sur la recherche et a débouché ensuite sur la codirection de thèses et ce, dès les années 80-90.

Quel en a été le moteur ? La proximité ?
40 km, ce n'est rien, effectivement. Mais au-delà de cette proximité géographique, il y a aussi une proximité sociologique. Nos populations estudiantines sont similaires et nos bassins industriels ont subi les mêmes mutations. Certains enseignants travaillent de part et d'autre dans nos institutions. Je pense que ce sont les hommes et les femmes qui composent les entités qui, dans le cadre de thèse de Doctorat, de codiplomation, se parlent et échangent. Ils se rendent compte qu'ils travaillent parfois sur les mêmes sujets et veulent aller plus loin.

Que peut retirer l'Université de Valenciennes d'un rapprochement avec Mons ?
L'université n'est plus vue comme une entité isolée mais en lien avec son territoire. Et là, quel est notre impact sociétal ? Je trouve que l'université belge est beaucoup plus pragmatique, plus proche. Au niveau de Mons, je regardais les formations et les certificats qui existent à la Polytech. Il y a de tout. On s'intéresse à l'environnement, au traitement des eaux, à la pollution,… A Valenciennes, on ne s'occupe pas encore assez de ce genre de choses. L'abord est un peu plus académique. Des échanges réguliers avec Mons pourraient accélérer ce processus. Je pense que l'idée, c'est de mettre à profit les expériences de part et d'autre et de voir des sujets en communs. Il y a tout intérêt à collaborer. On a tout à construire et à s'enrichir mutuellement.

Est-ce que le fait que nos universités ne soient pas énormes, cela instaure un dialogue d'égal à égal ?
Oui, ce sont des universités à taille humaine, qui accordent une importance à l'encadrement de leurs étudiants issus parfois de milieux moins favorisés. En ce sens, ce sont des institutions « citoyennes », tournées vers leurs bassins de recrutement.



Est-ce que vous voyez dans un horizon un peu plus lointain, une seule université transfrontalière ?
En avril 2014, il est question de mener ensemble une mission de prospection en Russie afin de proposer des offres de formation et de coopérations scientifiques. Plus nous porterons ensemble des projets communs à l'international, plus nous serons proches d'un vrai rapprochement. Ensemble, nous pèserions 17.000 étudiants à l'international. C'est une nécessité de fédérer nos forces, nos valeurs et nos ambitions. C'est comme ça que l'on pourra transformer ensemble nos régions.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) en quelques chiffres

- Plus de **10.000** étudiants
- **650** enseignants, **750** intervenants extérieurs
- **650** chercheurs et **570** personnels administratifs
- **153** parcours de formation
- **45** hectares sur **4** campus pour **100.000** m^2 de bâtiments

DES EXPOS, DES ACTIVITÉS ET UN NOUVEAU SITE WEB POUR SCITECH^2

Le centre de diffusion des sciences et techniques met la **puissance promo au carré**

Né en janvier 2013, SciTech2 le centre de diffusion des sciences et des techniques de l'UMONS vient de franchir une nouvelle étape dans son développement ! Le centre peut en effet désormais compter sur le renfort de l'équipe technique de l'ancien Espace Terre et Matériaux. L'Université dispose ainsi d'un outil intégré, cohérent, prêt à relever les défis ambitieux qu'elle s'est fixés dans le domaine des services à la société, et plus spécifiquement dans celui de la diffusion de la culture scientifique et technique.

Un site web complètement nouveau
SciTech^2 s'est doté d'un tout nouveau site web, moderne, facile à utiliser, et qui répond aux principes de l'intelligent responsive design : la mise en page du site s'adapte en effet automatiquement au terminal utilisé pour le consulter ! Très intéressant à l'heure où le surf sur Internet passe de plus en plus par les tablettes et autres smartphones. À ne pas manquer : la riche bibliothèque d'enregistrements-vidéo de conférences !

Trois expositions, deux villes
Parmi les nombreuses activités au programme, SciTech^2 propose actuellement trois expositions. « Histoires d'Ondes », rendez-vous annuel pour les élèves de 6e année du secondaire, prend ses quartiers jusque début avril 2014 dans le nouvel Espace Sciences et Techniques de l'UMONS.
Quant à « Explorer l'Invisible 2.0 », elle est de retour en Belgique après un long séjour à Reims où elle a pu être admirée par près de 10 000 visiteurs. Les superbes images de sciences réalisées dans les laboratoires de l'Université seront exposées jusqu'au 17 mars à Tournai, dans la très belle Halle aux Draps sur la Grand-Place, avec au passage quelques nouveaux clichés. Scoop : une nouvelle discipline fait son entrée dans l'expo !
Mais le grand événement du moment est assurément l'exposition « Produire de l'électricité du XVIIIe s. au XXIe s » réalisée en collaboration avec l'ASBL ScienceEchos, Le centre de diffusion des sciences et techniques met la puissance promo au carré est accessible jusqu'au 30 juin dans le très beau musée d'Histoire naturelle et vivarium de Tournai !
L'objectif de l'exposition est de faire revivre la formidable épopée de la conquête de l'électricité, depuis les premières étincelles réalisées dans les cabinets de curiosité, aux tentatives d'éclairage des grands magasins parisiens, à la découverte des grands phénomènes de l'électromagnétisme sans lesquels nos centrales et nos éoliennes actuelles ne pourraient exister.
Cette exposition inédite, située entre sciences et société, entre histoire des sciences et histoire tout court, s'appuie sur de très beaux instruments scientifiques anciens, véritables œuvres d'art, mêlant souvent bois précieux, métaux finement travaillés, verres soufflés ou taillés. Ces instruments scientifiques remarquables sont issus de l'impressionnante collection d'instruments scientifiques et pédagogiques anciens de la Fédération Wallonie-Bruxelles et gérée par l'ASBL ScienceEchos (www.scienceechos.be).

Bien d'autres événements sont bien entendu au programme des prochaines semaines : Printemps des Sciences, ciné-débat mathématique, Étudiant d'un jour en Polytech, Stages FPMs-Jeunes, Coupe de Belgique de robotique…





SIXIÈME JOURNEE SCIENTIFIQUE DU PÔLE HAINUYER





Le langage sous toutes ses facettes

La 6ème journée Scientifique du Pôle hainuyer (JSPH6) a eu lieu le jeudi 13 février 2014 à l'amphithéâtre Stiévenart de l'UMONS. Pour cette 6ème édition, la thématique choisie était le langage sous toutes ses formes et les différents aspects de son étude.

Cette journée organisée par la Commission Recherche du Pôle hainuyer et l'Institut de Recherche en Sciences et Technologies du Langage de l'UMONS (Institut LANGAGE) a été un succès incontestable. Près de 350 personnes, professeurs, étudiants ou chercheurs, toutes institutions confondues, ont répondu présent avec un taux de participation record de la part des Hautes Ecoles.

« Je suis satisfait de la journée car si elle a été l'occasion, pour les universitaires, d'échanger leurs réflexions, elle a surtout bénéficié d'une remarquable participation des établissements non universitaires de l'actuel Pôle hainuyer, tant au niveau des enseignants qu'à celui des étudiants, a commenté le Professeur Bernard Harmegnies, Président de l'Institut LANGAGE de l'UMONS et membre du comité de pilotage de la JSPH6. Elle a également attiré des membres des institutions du futur Pôle en formation. Cela augure de nouvelles dynamiques très positives pour l'avenir et nous ne pouvons que nous en réjouir.»

Après l'intervention des deux conférenciers invités, les participants ont pu s'exprimer et échanger leurs points de vue grâce à une séance de posters scientifiques classiques d'une part, mais aussi une séance de posters dits « prospectifs ». En tant que participant de la journée, M. Safar, Professeur à l'UMONS confirme :
« C'est une bonne idée de proposer ces deux catégories de posters car l'une est centrée sur des projets aboutis et l'autre sur l'avenir. Cela permet d'engendrer des échanges très intéressants.»

Et des échanges il y en a eu lors de cette journée bien remplie. Gil Van Cayseele étudiant à Arts2 affirme « Ce genre de journée est très intéressante pour les écoles artistiques. Tout le monde sait que les arts et les sciences sont des disciplines qui se sont toujours inspirées mutuellement. C'est très enrichissant de présenter son projet lors d'une telle rencontre, cela apporte de nouvelles perspectives». Guillaume François, enseignant à la HEH, ajoute que « cette journée nous a donné l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes ou de consolider les relations qui sont parfois déjà établies avec des personnes travaillant dans la même thématique mais avec des expertises complémentaires. »

Enfin, la JSPH6 s'est terminée sur une note positive pour les institutions partenaires du Pôle avec une remise de prix récompensant les meilleurs posters prospectifs et scientifiques. C'est une étudiante de la HEPH-Condorcet, Océane Benayache, qui a remporté la distinction du public pour son poster prospectif sur « l'apport de la pratique théâtrale dans l'expressivité de patients aphasiques de type Broca ».
Le comité scientifique de la journée a quant à lui décerné un prix au poster scientifique « Impact of laryngopharyngeal reflux on subjective and objective voice assessment » présenté par un doctorant de l'UMONS-Institut Langage, Jérôme Lechien.
Les organisateurs ne peuvent encore en dire plus sur la forme et la thématique de la prochaine journée scientifique du Pôle hainuyer mais tout porte à croire, au vu du succès de cette 6ème édition, que les JSPH ont encore de beaux jours devant elles.

FACULTÉ DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION - EII



Portaits de traducteurs et traductrices belges

Catherine Gravet, enseignante à la Faculté de Traduction et d'Interprétation-EII, vient de réunir, avec l'aide du Ciéphum, l'ASBL qui a pour objet de promouvoir au sein de l'UMONS la recherche interdisciplinaire sous toutes ses formes, une série de portraits de traducteurs et de traductrices belges dans un ouvrage collectif.
Cet ouvrage compile les portraits de 5 traductrices (Marie Delcourt, Hélène Legros, Ángeles Muñoz, Françoise Wuilmart et Marguerite Yourcenar) et de 10 traducteurs (Maurice Carême, Alexis Curvers, Jacques De Decker, Eugène Hins, François Jacqmin, Maurice Maeterlinck, Pierre Poirier, Alain van Crugten, Robert Vivier et Emmanuel Waegemans) parmi lesquels figurent quelques personnalités.
Vingt-et-un portraitistes (Thilde Barboni, Laurent Béghin, Mireille Brémond, Ónia Camprubi, Nadia D'Amelio, Benoît D'Ambrosio, Anne Delizée, Georges Fréris, Anne Godart, Olga Gortchanina, Catherine Gravet, Carola Henn, Corinne Leburton, Geneviève Michel, Evi Papayannopoulou, Sabrina Parent, Laurence Pieropan, Pierre Ragot, Hubert Roland, Pauline Stockman et Benoît Van Gaver) se sont prêtés à cet exercice.
Qu'est-ce-qui pousse un homme, une femme, en Belgique ou ailleurs, à traduire ? Le sait-il lui-même ? Formation, milieu, personnalité, inclinations, rencontres, influences, métier, une expérience décisive, une conviction, tout peut l'y amener. Pour dresser ces quinze portraits, il a fallu comprendre objectifs et méthodes de travail ; déterminer ce qu'ils ont traduit, pourquoi, pour qui, dans quelles conditions, comment, s'ils ont été fidèles ou non, à quoi... ; étudier les traductions en regard des originaux, en regard d'autres traductions, mais aussi leur vie (archives, correspondances, journaux, articles de presse, interviews, etc.) « Centrer notre attention sur la personne de traducteurs, nés en Belgique ou y ayant des attaches ; voir dans leur formation, leur milieu, leur personnalité, leurs inclinations, leurs rencontres, les influences qu'ils ont subies, leur métier, ce qui les a amenés à traduire ; comprendre quels sont leurs objectifs et leurs méthodes de travail ; déterminer ce qu'ils ont traduit, pourquoi, pour qui, dans quelles conditions, comment, s'ils ont été fidèles ou non, à quoi... Autant de questions qui nous ont conduits à étudier les traductions en regard des originaux, en regard d'autres traductions. La perspective, interdisciplinaire, nous a menés à chercher aussi dans les archives, correspondances, journaux, articles de presse, critiques littéraires, interviews, etc », confie Catherine Gravet qui explique aussi que ce travail a été inspiré par celui, comparable, réalisé en 1999, puis en 2002, par Jean Delisle, professeur à l'Université d'Ottawa.



PORTES OUVERTES 2014

À MONS
→ Samedi 22 mars - de 09h à 12h30
→ Samedi 26 avril - de 09h à 12h30
→ Samedi 21 juin - de 09h à 12h30

À CHARLEROI
→ Mercredi 14 mai - de 14h à 18h

www.umons.ac.be/futuretudiant



Bien + qu'une Université



L'UMONS, lettre d'information de l'Université de Mons - Editeur responsable : Calogero Conti - Rédacteur en chef : Valéry Saintghislain - tél. 065-37.30.81 courriel : valery.saintghislain@umons.ac.be - Service Communication et Relations Publiques, Place du Parc n°23 7000 Mons - Ont collaboré à ce numéro : Catherine Gravet, Francesco Lo Bue, Calogero Conti, Muriel Delforge, Aline Jassogne, Manon Deridder, Florent Lardinois, Gaëtan Temperman, Gerardina Curcio - Toutes les remarques et les suggestions sont les bienvenues à l'adresse : communication@umons.ac.be. Les articles ne peuvent être reproduits qu'après autorisation écrite. Imprimé à 3.000 exemplaires.